



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Master mention STAPS : activité physique adaptée et santé parcours Activité Physique Sport Handicap et Inclusion

STAPS : activité physique adaptée et santé



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
60 crédits



Durée
2 ans



Composante
UFR de santé,
médecine
et biologie
humaine

Présentation

Ce parcours de formation permettra aux étudiants de développer une expertise spécifique et originale concernant le développement de l'activité physique, dans sa dimension sportive ou non, à des fins de santé et d'inclusion.

L'objectif est d'acquérir les compétences inscrites dans les fiches du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) des Masters STAPS APA-S (fiche RNCP n°38697). Ces compétences doivent permettre d'accéder à une maîtrise des paramètres scientifiques, notamment physiopathologiques, biomécaniques et bioénergétiques des activités physiques et sportives dans des situations complexes, en connaissance des pathologies et des situations de handicap, mais aussi une maîtrise dans le management et la gestion de projet dans le cadre interventionnel ou promotionnel dans le domaine de l'activité physique, de la santé et de l'inclusion.

Intégrés au sein d'une UFR pluridisciplinaire (médecine, sciences de la vie, sciences sanitaires et sociales, soins infirmiers et STAPS) dont le thème commun est la santé, les étudiants bénéficieront d'un environnement propice à un apprentissage tant théorique que pratique. En effet, la proximité du Pôle de Référence Inclusif et Sportif Métropolitain

(PRISME) autorisera une mise en pratique efficace des connaissances acquises. Les étroites collaborations établies avec des laboratoires de physiologie et de biomécanique (Hypoxie et Poumon ; Institut de Biomécanique Humaine Georges Charpak) mais aussi les unités de médecine du sport de l'AP-HP ou des structures de recherche autour du handicap (INI-CERAH), ou encore des laboratoires étudiant les relations entre l'activité physique et la santé (Equipe de recherche en Épidémiologie Nutritionnelle – EREN) ou la promotion de la santé par l'activité physique (Laboratoire Educations et Promotion de la santé - LEPS) renforceront l'expertise et le réseau des étudiants du master. L'adossement à ces structures assurera non seulement la qualité de la formation, mais facilitera également l'insertion professionnelle des étudiants.

Objectifs

Après avoir développé des compétences sur les pathologies et les outils d'évaluation sur le terrain durant la licence, le Master STAPS mention APA-S parcours Activité Physique Sport Handicap et Inclusion propose un approfondissement des connaissances et compétences fondamentales relatives aux tâches de conception, planification et coordination des projets



d'intervention en APA. La formation s'appuie notamment sur les projets de recherche et l'expertise des enseignants-recherches de l'équipe pédagogique. L'objectif de cette formation fortement pluridisciplinaire et de haut niveau scientifique est d'amener les étudiants à des postes dans des structures de soins de premier recours, des établissements de santé, des maisons sport santé, des entreprises, des organismes privés ou publics, des clubs, des réseaux, des associations, des fédérations sportives, établissements médico-sociaux, mais aussi des établissements de recherche (e.g. laboratoires universitaires, centre d'investigation clinique, centre hospitalier universitaire).

Savoir-faire et compétences

Les compétences visées sont fondées prioritairement sur des considérations d'adéquation avec les attentes des milieux professionnels concernés. L'objectif est de faire acquérir aux étudiants les compétences inscrites dans les fiches RNCP du Master STAPS mention APA-S. Elles doivent leur permettre d'accéder aux fondamentaux de la recherche et de se construire un livret de compétences visant la spécialisation et l'expertise professionnelles dans le champ de l'activité physique adaptée, du sport-santé, du handisport, du sport adapté et des pratiques inclusives.

Liste des compétences à développer :

- Maîtrise des paramètres physiopathologiques, biomécaniques et bioénergétiques des activités physiques et sportives dans des situations complexes
- Maîtrise du cadre législatif, politique, réglementaire, et connaissances des acteurs des secteurs concernés par l'APA
- Maîtrise des concepts d'épidémiologie et de la santé publique
- Techniques de modifications des comportements de santé et d'activité physique
- Gestion de projet en APA
- Management d'équipe en APA
- Conception, mise en œuvre et évaluation des programmes APA
- Démarche scientifique et mise en place de protocoles de recherche

- Techniques de travail collectif, d'interdisciplinarité et d'interprofessionnalité
- Anglais scientifique
- Valorisation et présentation orale et écrite de son action et de ses projets.

Admission

Conditions d'admission

L'accès en Master 1 mention APA-S s'effectue sur dossier de demande d'admission pour tout titulaire d'une Licence STAPS mention Activité Physique Adaptée et Santé (APA-S).

L'accès en Master 2 mention APA-S est ouvert au titulaire du Master 1ère année APA-S et/ou un autre Master (ou niveau équivalent) associé au domaine de l'Activité Physique Adaptée et Santé.

Modalités d'inscription

Les candidatures en Master 1 se font par le biais de la plateforme nationale MonMaster.

Les candidatures en Master 2 se font par le biais de la plateforme nationale e-candidat.

Il est demandé aux candidats de fournir :

- Les relevés de notes des trois années de Licence et de Master 1 si applicable
- Une lettre de motivation
- Un projet de recherche
- Un CV
- D'éventuels justificatifs de la pratique sportive ou d'un engagement étudiant ou d'un engagement bénévole

Modalités de candidature

Admission en M1



Candidatures sur le Site MonMaster du 17 février au 16 mars 2026

☒ La plateforme nationale des masters - S'informer, choisir, candidater (monmaster.gouv.fr)

Admission en M2

Candidatures sur le site eCandidat

☒ eCandidat (univ-paris13.fr)

Droits de scolarité

Tarifs des droits de scolarité en vigueur.

Pré-requis obligatoires

Il est attendu des étudiants un bon niveau en physiopathologie, en biomécanique et bioénergétique des activités physiques et sportives dans des situations complexes, en connaissance des pathologies et des situations de handicap, dans la conception et la mise en place de programmes d'APA et des évaluations des usagers. Un bon niveau d'expression écrite et orale est également requis pour réussir cette formation.

Et après

Poursuite d'études

Doctorat de sciences dans les domaines des STAPS.

Insertion professionnelle

Insertion professionnelle

- Carrière dans l'enseignement supérieur et la recherche académique
- Coordinateur(trice) APA
- Responsable de réseau et/ou d'équipe en APA
- Chargé(e) ou chef(fe) de projet en APA
- Evaluateur(trice) expert(e), classificateur(trice) dans les paraports
- Intervenant(e) en recherche et développement
- Intervenant(e) expert(e) dans le milieu de l'activité physique et du sport, individuel ou collectif, dans le milieu du handicap et de l'inclusion
- Responsable d'activités de formation continue

Contacts



Contacts

Responsable pédagogique

Delphine CHADEFAUX

Responsable pédagogique

Jérémy Vanhelst

Secrétariat pédagogique

Gestionnaire master STAPS

📞 01.48.38.88.72

✉️ sec2-staps.smbh@sorbonne-paris-nord.fr

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion
professionnelle de l'Etudiant (Campus de
Bobigny)

📞 01 48 38 88 38

✉️ orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.scuio.univ-paris13.fr>

Responsable Formation continue

Contact validation des acquis

📞 01 49 40 37 04

✉️ vap-ftlv@univ-paris13.fr

Responsable Formation continue

Contact formation continue

📞 01 49 40 37 64

✉️ reprise-etudes-ftlv@univ-paris13.fr



Programme

Organisation

La formation se déroule sur deux années, soit quatre semestres et un total de 12 UEs représentant 120 ECTS.

La formation comprend 550 heures de cours et 600 heures de stage. Les enseignements sont constitués de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD), ainsi que de travaux pratiques (TP). Dans une optique d'apprentissage par compétences, les étudiants réalisent chaque année un projet en groupe (projet de recherche expérimentale en M1 ; organisation d'un symposium des sciences de l'activité physique et du sport d'une semaine en M2).

Deux options sont proposées aux étudiants :

- 1) Réalisation d'un stage en laboratoire de recherche, département recherche et développement ou autre structure privée recrutant un stagiaire de niveau master pour une mission définie. En M1, ce stage se déroulera en avril et en mai. En M2, ce stage se déroulera à partir du mois de février.
- 2) Réalisation d'un projet de recherche personnel dans une structure dispensant de l'APA (établissement de santé, structure de soins de premiers recours, maison sport santé, entreprise, organisme privé ou public, club, réseau, association, fédération sportive, établissement médico-social) sous la tutelle d'un membre de cette structure et d'un membre de l'équipe pédagogique. Le stage peut également se dérouler au sein d'un laboratoire de recherche avec une valence sur l'activité physique et la santé. Le stage se déroulera tout au long de l'année, sans empiéter sur les enseignements du master.

Durée du stage

M1 : 200 à 300 heures / 6 à 8 semaines

M2 : 5 mois minimum, dont au moins 300 heures dans une structure professionnelle.